

Fiche alerte accident du travail

Racks de stockage

Septembre 2025

Le saviez-vous :

Les racks de stockage présentent des dangers largement sous-estimés avec 2 risques principaux :

- La chute d'une charge stockée dans les structures
- L'effondrement de la structure elle-même :
 - lors d'un choc ou collision sur la structure
 - lors du montage ou démontage de la structure

C'est arrivé près de chez vous :

Une équipe de 3 salariés d'une entreprise spécialisée dans le montage et démontage de racks métalliques était chargée de démonter une structure métallique. Alors que 2 des salariés se rendent au camion, le troisième entreprend de démonter seul le rack. Il se positionne sur un élément porteur et commence à dévisser le contreventement.

La structure s'effondre et l'une des pièces vient percuter la tête du salarié occasionnant un traumatisme crânien.

Aucun mode opératoire n'avait été arrêté par l'entreprise et aucun des 3 salariés n'était formé au montage/démontage de ces équipements de travail.

Idées reçues **FAUX**

« Le démontage d'un rack, c'est simple, c'est du mécano, pas besoin de mode opératoire »

« Je peux laisser un collègue en autonomie pour démonter un rack »



« Un rack de stockage, c'est fixe et solide. Pas besoin de le vérifier avant utilisation puis périodiquement »

« Pas besoin de formation pour démonter un rack »

LES PIEGES A EVITER

- ✗ Sous-estimer la capacité de la structure de stockage par rapport au besoin
- ✗ Ne pas s'assurer du maintien de la conformité du rack, du montage une fois installé et de la surface de support (résistance et stabilité du sol)
- ✗ Ne pas tenir compte des types de charges à supporter (vrac / dimensions des palettes / centre de gravité, qualité des palettes, big-bag...)
- ✗ Stocker en haut les charges les plus lourdes ou avec des flux entrée/sortie les plus fréquents
- ✗ Utiliser des moyens de manutention inappropriés (réduction de visibilité, rayon de braquage insuffisant, hauteur limite etc)
- ✗ Dimensionner insuffisamment les allées et les alvéoles, ce qui complique les manœuvres et accentue les risques de dommage

LES MESURES DE PREVENTION A ADOPTER

- ✓ Pour le montage et démontage des racks
 - suivre le mode opératoire (notice fabricant, note de calcul...)
 - former et sensibiliser le personnel concerné au montage/démontage et à l'utilisation
 - limiter voire supprimer la coactivité
 - vérifier la stabilité du rack avant toute utilisation / intervention
 - mettre en place des accessoires de protection du rack (sabots par exemple)
- ✓ Pendant l'utilisation des racks
 - définir et respecter un plan de stockage
 - apposer des plaques de charge
 - effectuer des vérifications régulières des racks et les conditions de stockage (état des palettes...)
 - établir un plan de maintenance / des instructions en cas d'endommagement et remplacer des éléments du rack par des éléments compatibles

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus : [fiche INRS ED771](#)

Dispositions du Code du travail relatives aux équipements de travail (articles L. 4321-1 et suivants ; R. 4321-1 et suivants) : [Code du travail numérique](#)